

ACTEUR PRAP 2S MAC

Public Visé

Cette formation est à destination de tous les professionnels du secteur sanitaire et social (IDE, AS, AMP, AES, Ergothérapeute) ainsi qu'au personnel encadrant (Cadre de santé, IDE coordinatrices...)

Objectifs pédagogiques

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Méthodes et moyens pédagogiques

Moyens pédagogiques :

- Etudes préalables d'études de poste dans les établissements de soins
- Power point et vidéo sur les lombalgies.
- Figurines de démonstration et coupe de colonne vertébrale.
- Charges inertes
- Livret de formation remis à chaque stagiaire (acteur en prévention des risques liés à l'activité physique - accompagnement à la mobilité)
- 1 fiche individuelle de suivi avec validation des modules acquis.

Démarche pédagogique :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Mise en situations (simulation)
- Travaux de groupes
- Des documents supports seront mis à disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux, et une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à chaque groupe de travail
- S.A.V. de 3 mois à l'issue de l'action de formation

Le matériel obligatoire pour la formation et l'évaluation :

- Lits médicalisés
- Fauteuil roulant manuel
- Lève-personne électrique roulant
- Verticalisateur électrique
- Draps de glisse

Le matériel pour la formation (facultatif) :

- Lève-personne électrique suspendu sur rail
- Rollbord
- Déambulateur
- Cannes
- Coussin unidirectionnel

Pré Requis

Être titulaire d'un certificat acteur PRAP IBC ou PRAP 2S

Parcours pédagogique

1/ SE SITUER EN TANT QU'ACTEUR DE PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS SON ÉTABLISSEMENT

- Retours d'expériences pour faire le point sur les avancées individuelles et collectives
- Connaître les risques de son métier afin de repérer dans son travail les situations susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts excessifs ou inutiles

2/ OBSERVER ET ANALYSER SA SITUATION DE TRAVAIL EN S'APPUYANT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CORPS HUMAIN AFIN D'IDENTIFIER LES DIFFÉRENTES ATTEINTES À LA SANTÉ SUSCEPTIBLE D'ÊTRE ENCOURUES

- Revoir les limites du corps humain.
- Poursuivre le repérage d'accidents de mobilisation et de TMS.
- Partager ses repérages de situations de travail à risque.
- Partager ses analyses de contraintes physiques, mentales et émotionnelles.

3/ PARTICIPER À LA MAÎTRISE DU RISQUE DANS SON ÉTABLISSEMENT ET À SA PRÉVENTION

- Proposer des améliorations de sa situation de travail.
- Faire remonter l'information aux personnes concernées.
- Revoir les principes de prévention et les principes de protection.

4/ ACCOMPAGNER LA MOBILITÉ DE LA PERSONNE AIDÉE EN PRENANT SOIN DE L'AUTRE ET DE SOI

- Revoir les différents déplacements naturels.
- Analyser la situation d'accompagnement à l'aide du schéma décisionnel.
- Revoir les différentes aides techniques et leur utilisation au regard des situations d'accompagnement.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs spécialisés dans le secteur sanitaire et social certifiés par l'INRS.

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation de la formation : Attestation d'assiduité et de réussite (Un certificat d'acteur Prap 2S, modèle national, sera délivré)

Suivi d'exécution : Emargement à signer sur notre plateforme EasySign
Contrôle qualité : En fin de session, chaque stagiaire remplit un questionnaire d'évaluation de stage destiné à améliorer nos services dans une démarche qualité par le biais d'Eval'One.

Epreuves certificatives :

1ère partie (40 minutes) :

L'apprenant devra observer et analyser un scénario d'une situation de travail présentant un ou des risque(s). Ce scénario s'accompagnera d'images ou d'une vidéo suffisamment représentatives d'une situation de travail en lien avec son secteur d'activité professionnelle et permettant de répondre à l'ensemble des indicateurs.

Une grille vierge au format A3 sera remise aux apprenants. Ceux-ci disposeront de 40 minutes et réaliseront le travail individuellement.

(Les candidats en difficulté à l'écrit pourront réaliser l'épreuve oralement. Dans cette hypothèse, le formateur écrira en travers de la grille « réalisée à l'oral »).

Le formateur évaluera les diverses prestations des apprenants en s'appuyant sur le corrigé type du scénario proposé qu'il aura rédigé au préalable. Les apprenants conserveront le scénario ainsi que le corrigé.

2ème partie (15 minutes) :

L'apprenant tirera au sort un cas pratique visant à accompagner la mobilité d'une personne aidée.

Il lui est demandé de mettre en œuvre une réponse adaptée, avec ou sans aide technique, sécurisante pour l'accompagnant et la personne aidée. Il devra justifier ses choix.

Les cas pratiques seront scénarisés par le formateur en faisant varier l'autonomie de la personne aidée, l'environnement et les déplacements naturels (se lever, marcher, s'asseoir, se mouvoir assis, se déplacer latéralement dans le lit, se tourner dans le lit, s'asseoir au bord du lit, se coucher, se remonter dans le lit, se relever).

Le candidat disposera de 10 minutes de mise en situation d'accompagnement et de justifications, puis 5 minutes seront consacrées aux échanges avec l'auditoire.

Modalités d'Accessibilité

Vous êtes porteur de handicap ? Nous sommes là pour répondre à vos besoins et soutiendrons votre parcours d'évolution professionnelle en adaptant nos formations. Contactez notre référent handicap 04.89.33.13.56

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Effectif

De 4 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Frédéric ARNIAUD
Directeur

Tél. : 0662080982
Mail : f.arniaud@consul-team.fr